



ENQUÊTE NATIONALE SUR L'IMPLICATION DES MÉDECINS DU SECTEUR PRIVÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA AU MAROC

Termes de référence du (es) consultant(s)

I. INTRODUCTION

Au Maroc, la prévalence du VIH reste faible dans la population générale (0,08%). Cependant, une épidémie concentrée est observée au sein des populations clés plus exposées aux risques d'infection : les femmes professionnelles du sexe (PSF, 1.3%), les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes (HSH, 4.5%) et les personnes qui s'injectent les drogues (PID, 7.1%) et 67% des nouvelles infections se produisent parmi ces populations.

Au cours de ces 30 dernières années, la riposte nationale au VIH a réalisé des progrès notables, notamment, en terme de couverture des populations clés par les programmes de prévention (entre 45 et 80 % en fonction des populations), d'offre de dépistage du VIH (1400 structures de santé publiques, communautaires et pénitentiaires offrant la prestation), de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (Couverture de 61% des femmes enceintes vivant avec le VIH par les services pTME), et de prise en charge des personnes vivant avec le VIH (couverture de 65% des PVVIH par le traitement ARV).

Le Plan Stratégique National de lutte contre le sida 2017- 2021, qui s'inscrit dans le Plan Santé 2025, s'aligne sur les directives internationales, notamment les objectifs 90-90-90 de traitement, vise l'accès universel aux services de prévention, de prise en charge et d'appui en matière de VIH, pour mettre fin à l'épidémie du sida, en tant que cible des Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2030.

Ce plan s'est fixé comme objectifs stratégiques de : 1/ Réduire les nouvelles infections par le VIH de 75%, 2/ Réduire la mortalité liée au VIH de 60%, 3/ Eliminer la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant et 4/ Réduire la stigmatisation et la discrimination liées au VIH.

Ces objectifs ne peuvent être atteints sans une dynamique de multi partenariat et de synergie entre plusieurs acteurs institutionnels, communautaires et du secteur privé.

En l'occurrence, ce plan stratégique prévoit l'ouverture sur le secteur privé médical et la mobilisation de ce dernier afin qu'il puisse contribuer activement à l'amélioration de la couverture des populations cibles par les services et à l'extension de l'accès aux prestations préventives, de dépistage, de prise en charge et d'appui, dans le cadre de la lutte contre le sida dans le pays.

A ce stade de la riposte, le ministère de la Santé est convaincu que l'implication du secteur privé médical va contribuer à diversifier l'offre de service en matière de VIH et répondre à des besoins des populations cibles jusque-là non couverts. Cependant, des questions restent posées par rapport aux rôles potentiels que pourrait jouer ce secteur, et des interventions

pratiques et efficaces qu'il faudrait mettre en œuvre afin de l'intégrer parmi les partenaires actifs de la lutte contre le sida et d'ancrer ce partenariat de manière durable et efficace.

C'est dans ce cadre que s'inscrit cette consultation, qui vise à établir un état des lieux de la contribution du secteur privé médical aux services de prévention, de dépistage du VIH et de la syphilis, d'élimination de la transmission mère-enfant de la syphilis et du VIH et de prise en charge des IST/VIH et de prospecter les domaines et les modalités de collaboration et de partenariat.

II. OBJET DE LA CONSULTATION

Conduire une enquête qualitative auprès des médecins du secteur privé, généralistes et spécialistes (de spécialité différentes), ainsi qu'auprès de certains médecins référents en vue d'apprécier leurs pratiques, ainsi que leurs dispositions à collaborer dans le domaine de la lutte contre le sida.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette enquête qualitative seraient de :

1. Disposer de l'information stratégique relative à :
 - La fréquentation de leurs cabinets par les populations clés et prioritaires de la riposte nationale au sida, ainsi que les différents services qui leur sont délivrés ; (dépistage et prise en charge des IST, dépistage du VIH, suivi et orientation, autres) ;
 - Leur connaissance du système de prise en charge en place (centres référents) et du tissu associatif de lutte contre le sida, notamment des structures de référence potentielles qui se trouve à leur proximité,
 - Leurs perceptions et attitudes en matière de prise en charge des populations clés et vulnérables et personnes vivant avec le VIH ;
 - Leurs dispositions à contribuer aux prestations et services de lutte contre les IST sida pour l'atteinte des objectifs nationaux ; notamment, dans les domaines de prévention auprès des populations clés, de dépistage du VIH et de la syphilis, d'élimination de la transmission mère-enfant de la syphilis et du VIH et de prise en charge des PVVIH.
 - Leurs besoins pour améliorer les services VIH délivrés et leurs suggestions au ministère de la santé pour encourager et faciliter la collaboration du secteur privé dans les programmes de lutte contre les IST-sida,
2. Recueillir les expériences de collaboration des médecins référents VIH avec le secteur privé en matière diagnostic, référence et traitement des PVVIH
3. Proposer, à la lumière des résultats de l'enquête, des recommandations et des piste d'actions pour améliorer la collaboration avec le secteur privé médical en matière d'IST-VIH-sida.
4. Définir les mécanismes et outils de mise en œuvre d'une intervention pilote de collaboration avec les médecins privés, dans le domaine de la lutte contre le sida, dans les sites de plus forte prévalence du VIH.

III. TACHES DU OU DES CONSULTANT(S)

Sous la supervision du comité de pilotage composé de la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies (PNLS et Unité de Gestion du programme d'appui du Fonds mondial (UGFM)), de l'ONUSIDA, de l'OMS, des ONGs et des personnes ressources, le ou les consultant(s) aura (ont) à réaliser les tâches ci-après :

1. Elaborer un protocole de recherche qualitative, définissant la méthodologie et les outils de collecte de données et les modalités d'analyse ;
2. Conduire la recherche sur le terrain ;
3. Conduire l'analyse du contenu des entretiens qualitatifs ;
4. Elaborer un rapport intermédiaire, comprenant les résultats de l'étude et propositions des recommandations ;
5. Proposer un protocole d'une intervention pilote pour la collaboration avec les médecins privés en matière de lutte contre le sida, incluant les critères de sélection des médecins et les modalités et outils de travail ;
6. Appuyer la préparation et l'animation d'un atelier de restitution des résultats de l'enquête et de validation des recommandations et mesures proposées ;
7. Elaborer et soumettre le rapport final de l'enquête et le protocole de l'intervention pilote.

IV. LIVRABLES

- Protocole de recherche, incluant les outils de collecte des données et le plan d'analyse ;
- Rapport de mise en œuvre de l'enquête sur le terrain ;
- Rapport intermédiaire, incluant les principaux résultats, les recommandations et le protocole de l'intervention pilote ;
- Rapport de l'atelier de validation ;
- Rapport final de l'étude, avec plan d'action de mise œuvre de l'intervention pilote.

V. PERIODE ET DUREE DE LA CONSULTATION

La consultation est prévue pour une durée de 25 jours entre octobre et fin décembre 2019, dont 08 jours d'enquête sur le terrain.

Tâches	Durée
Elaboration du protocole et des outils	05 jours
Enquête sur le terrain	08 jours
Analyse des données	05 jours
Elaboration du Rapport intermédiaire	02 jours
Préparation et encadrement de l'atelier	03 jours
Finalisation du rapport de l'enquête et du protocole d'intervention de la phase pilote	02 jours

VI. QUALIFICATIONS REQUISES

- Médecin spécialiste en santé publique épidémiologie ; sociologue ou équivalent
- Bonnes connaissances du système de santé marocain, public, privé et communautaire ;
- Bonnes connaissances du contexte national de la riposte au VIH et plus particulièrement des programmes de prévention, de dépistage, de l'eTME et du contexte de la prise en charge du VIH ;
- Expérience en matière de recherche qualitatives, de transcription et analyse du contenu ;
- Expérience en matière d'élaboration de protocoles d'intervention opérationnels dans le domaine de la santé ;
- Excellente maîtrise du Français et de l'Arabe et bonne capacité de rédaction.

VII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial- Maroc - subvention VIH. La rémunération s'entend brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les Prestataires étrangers et 30% pour les Prestataires résidents au Maroc.

VIII. PIECES A FOURNIR :

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier aux adresses mail : a.mouhsine@programmefondsmondial.ma et programmesida@gmail.com avant **mercredi 30 octobre 2019 à minuit**. Le dossier doit comprendre :

- ✓ CV détaillé
- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Note méthodologique pour la conduite de la consultation
- ✓ Proposition financière.